



Demande de visa pour mon conjoint

Par **myriam**, le **20/06/2010** à **12:13**

Bonjour, je me suis mariée a l'étranger puis en revenant en France j'ai fais les démarches c'est a dire mon dossier que j'ai envoyé a Nante mais le souci c'est que l'on ma envoyé une lettre disant que je n'avais pas de certificat de capacité de mariage mais que mon dossier allé etre vu. et que j'aurai une réponse d'ici 6 mois

J'ignorai totalement l'existence de ce papier et de cette nouvelle loi et depuis je n'ai toujours pas eu de réponse et cela fait bientôt 7 mois
je voudrai donc des renseignements a ce sujet

merci

cordialement